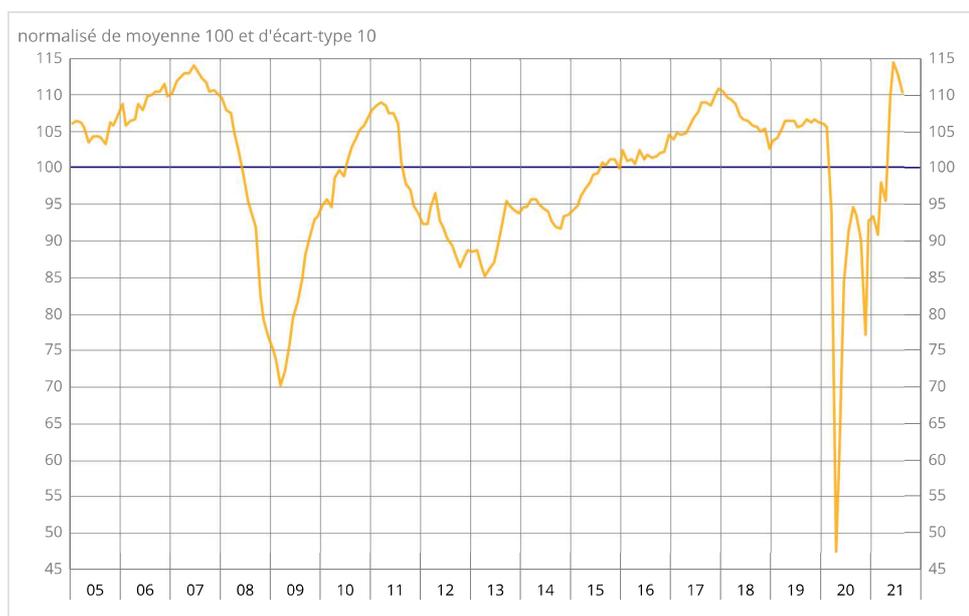




En août 2021, l'indicateur de climat des affaires en France est de nouveau en baisse

En août 2021, le climat des affaires accentue son repli entamé en juillet. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, perd trois points. À 110, il reste cependant à un haut niveau, bien au-dessus de celui d'avant la crise sanitaire (106) et, à plus forte raison, de sa moyenne de longue période (100).

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans l'industrie, le climat des affaires gagne un point : les soldes d'opinion sur la production passée et sur les perspectives personnelles de production tirent le climat à la hausse, alors que celui sur les carnets de commande globaux limite sa progression.

Dans le secteur des services, le climat perd trois points, tout en restant à un haut niveau : les anticipations des chefs d'entreprise, quoiqu'en baisse, se maintiennent au-dessus de leur moyenne de longue période.

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation automobiles), le climat des affaires perd cinq points mais demeure lui aussi à un haut niveau. Cette deuxième détérioration consécutive est principalement due au fort repli du solde d'opinion sur les perspectives générales d'activité du secteur, après un vif rebond en mai-juin.

Enfin, dans le bâtiment, les entrepreneurs restent plutôt positifs sur leur activité, tant passée que prévue.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Avr. 21	Mai 21	Juin 21	Juil. 21	Août 21
Indicateurs du climat des affaires					
France	96	110	114	113	110
Industrie	104	107	108	109	110
Bâtiment*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services	92	107	112	111	108
Commerce de détail	92	110	116	114	109
Commerce de gros		109		112	
Emploi					
	93	101	105	107	108

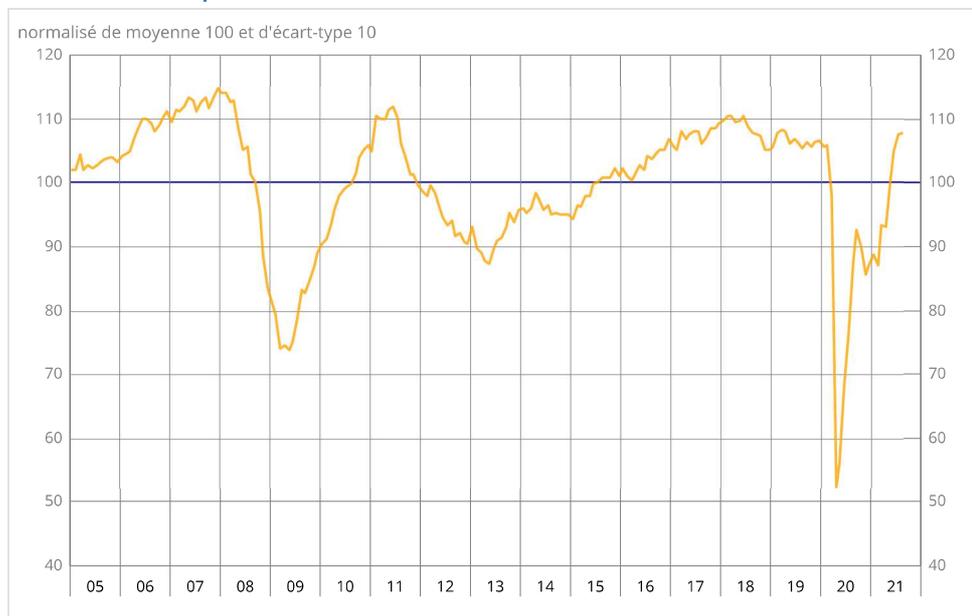
* c.f. « Pour en savoir plus »

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi se stabilise

Dans le même temps, le climat de l'emploi est quasi stable. À 108, il se situe bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100). La hausse du solde d'opinion sur l'évolution passée de l'emploi dans les services hors agences d'intérim est partiellement compensée par la légère baisse de celui sur les effectifs prévus dans ce même secteur.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Le climat de l'emploi de juillet 2021 est révisé à la baisse d'un point. De même, les climats des affaires sectoriels dans l'industrie, les services et le commerce de détail (y compris automobile) de juillet 2021 sont révisés à la baisse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Concernant spécifiquement l'industrie du bâtiment, tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans le numéro d'Informations Rapides dédié à ce secteur et dans les séries complémentaires mises en ligne. En revanche, il est apparu pendant la crise sanitaire que l'indicateur synthétique calculé habituellement à partir de certains de ces soldes d'opinion tendait à lisser les fluctuations de l'activité mesurée dans le bâtiment. C'est pourquoi une refonte de cet indicateur synthétique est actuellement à l'étude dans ce secteur, pour si possible améliorer ses qualités prédictives. L'indicateur de climat France continue quant à lui de prendre en compte tous les secteurs étudiés, y compris l'industrie du bâtiment ; sa méthodologie est inchangée. Enfin, depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 29 juillet et le 23 août 2021.

Prochaine publication : le 23 septembre 2021 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475